

Légation de Suisse
dans la
République Argentine

Buenos-Ayres, le 6 Avril

1897

2 mai

(Traité avec Argent
aine et Paraguay)

J'ai reçu votre dépêche du 27 février /
6 Mars dernier, m'informant que, sur votre propositi-
on, le Conseil fédéral avait décidé de m'envoyer
en mission extraordinaire au Chili, pour y négocier
& conclure une convention commerciale sur la base de
la nation la plus favorisée, & conformément aux ins-
tructions dont je suis porteur. Je ne devrai, cepen-
dant, exécuter cette mission qu'en cas de nécessité
& pas avant que la question pendante avec l'Urug-
uay (l'affaire Nir, je suppose) ne soit liquidée.
En même temps que votre dépêche, le courrier m'a
apporté les pleins-pouvoirs annoncés.

Je remercie le Département & le Conseil
fédéral de la nouvelle marque de confiance qu'ils
veulent bien me témoigner en me chargeant offi-
ciellement de cette négociation. Mais, abstraction
faite de l'affaire Nir, il ne me paraît pas que
la question soit aujourd'hui déjà suffisamment
éclaircie pour que je puisse me rendre à Santiago
avec la certitude de réussir. Sur une lettre de rappel
adresnée

Département fédéral du Commerce

Berne.



adressée à mon ancien collègue vain, Mr le ministre des Affaires Etrangères du Chili, j'en ai reçu à la fin de février, la réponse suivante: ".... J'ai déjà eu l'occasion", m'écrivit Mr. Morla Vicuña, de m'entretenir avec le Consul général de Suisse, W. H. Zürcher, au sujet des conditions sous lesquelles il serait peut-être possible que mon Gouvernement célébrât un traité de commerce avec la Confédération Suisse. La base de ce traité ne pourrait être autre que celle de la plus absolue liberté de mon Gouvernement dans ses relations commerciales avec les pays limitrophes & voisins du Chili sur ce continent; c'est à dire qu'en tout cas, on substituerait à la clause de la nation la plus favorisée le principe des tarifs maximum & minimum, accompagné de celui de la réciprocité entre les parties contractantes."

Je répondis à Mr. Morla Vicuña que, depuis le projet de convention commerciale que j'avais chargé de lui soumettre à titre officieux, le Chili conserverait la plus absolue liberté dans ses relations commerciales non-seulement avec les pays limitrophes, mais avec tous les Etats Sud-Américains. La Suisse ne bénéficierait de la clause de la nation la plus favorisée que pour les conventions que le Chili conclurait avec d'autres pays ne faisant pas partie du continent Sud-Américain. Qu'il me semblait, que sur ce point, le projet

suisse tenait compte le plus largement possible des désirs tout naturels du Chili d'avoir ses colonies franches vis à vis de ses voisins & que je ne concevais donc pas bien pourquoi il y aurait lieu, en tout état de cause, de substituer à la clause de la nation la plus favorisée aussi circonscrite, le principe des tarifs maximum & minimum avec la réserve de reciprocité'. Je soutai que M. Morla Vicuña ayant déjà eu l'occasion de traiter la question avec notre consul général à Valparaiso, je ne doutais pas qu'il ne lui eût fourni les explications les plus lumineuses à cet égard, explications que M. Führcher aurait immédiatement transmises à Berne, de telle sorte que mon Gouvernement serait éclairé sur les intentions du Gouvernement chilien. Que, pour ce qui me concernait, je crus, devais, jusqu'à nouvel ordre, ne plus avoir à m'occuper de la question.

Comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, ma mission extraordinaire à Santiago n'aurait sa raison d'être que si M. le consul général Führcher y rencontrait des obstacles découlant de ses fonctions consulaires. Or, d'après la lettre du ministre des Affaires Etrangères du Chili, il ne paraît pas que ce soit le cas, pour le moment. D'autre part, mon voyage à Santiago ne se justifierait que si j'en rapportais le traité

traité signé. Et je ne saurais garantir de la faire en présence de l'attitude que paroit vouloir prendre le gouvernement chilien. Le mieux semblerait être que les négociations se poursuivent ciellement à Santiago entre notre conseiller à la Ministère des Affaires Etrangères, & ici, titre officieux, entre mon futur collègue du (le successeur de M. Morla Vicuña, qui doit bientôt venir reprendre son poste) et le soussigné. Pour qu'il y ait unité de vues & d'action & d'éviter les lenteurs de la correspondance au Berne, je pourrais en prendre la direction, & le ferai, vous pourrez en être assuré, de manière à meubler les susceptibilités de M. Zcher, avec lequel je suis, du reste, en correspondance suivie - pour d'autres affaires - et dans meilleurs termes. Quand le moment opportun serait venu, c'est-à-dire quand il n'y aurait plus à vaincre que des résistances de puissance, l'issue des négociations étant assurée quant au fond, je me transporterais à Santiago selon nos instructions. Mais il demeure en bien entendu que je ne le ferai qu'en cas de nécessité.

Je vous serais vivement reconnaissant de m'informer si nous êtes d'accord avec le mode de procéder & de me communiquer au même manière de voir quant à la réponse.

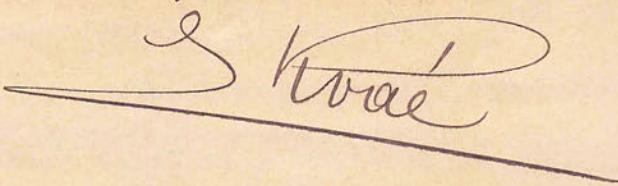
du Chili, au sujet de laquelle M. Fischer nous aura sans doute déjà écrit plus en détail. J'attends vos instructions pour me mettre en rapport direct avec notre consul général à Valparaiso comme je viens de l'indiquer.

La politique protectionniste inaugurée par le nouveau président de l'Union, W. Mac. Kinley, dès son avènement, bien que prévue, n'en agite pas moins les républiques sud-américaines, dont plusieurs (la République Argentine & l'Uruguay surtout) vont avoir à en souffrir immédiatement. Par les lois, le premier acte, de d'exportation de ces deux pays, qu'elles pourraient introduire aux Etats-Unis libres de droits, sont frappés d'une taxe à peu près prohibitive. De son côté, l'Union s'empressera sans doute d'offrir aux républiques sud-américaines des traités de reciprocité, à condition qu'elles dénuent leurs conventions de la nation la plus favorisée avec l'Europe (voir mon rapport du 1. X. 96 ci fine). Il n'est impossible de prédire quelle sera l'issue de ces nouvelles tentatives d'absorption commerciale du continent sud par les Américains du Nord, mais ce dont je me rends fort bien compte, c'est qu'elles rendront d'autant plus difficile la conclusion & la ratification des différentes conventions dont j'ai été chargé. Si les

Européens

Européens étaient animés d'un peu d'esprit de solidarité, le coup serait facile à frapper; mais c'est précisément ce qui leur manque. Chacun tire de son côté, s'occupant surtout à couper l'herbe sous les pieds des voisins. Et ils font aussi les affaires de Messieurs les Yankees, qui s'appriètent à en profiter dans la plus large mesure possible.

Le Ministre Résident du
Conseil Général de Suisse:


Dr. Korač